

BULLETIN D'INSCRIPTION VIA UNE INSTITUTION PLAINE DE VACANCES D'HIVER

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au
Secrétariat des activités de vacances

ATTENTION:

- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

ATTENTION

Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le:/...../..... Sexe: F M

École fréquentée:

Maternelle Primaire

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP: Ville:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant :

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Activité(s) choisie(s) :

1. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

2. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

3. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

4. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

Pour les plaines: voir au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations pratiques et utiles.

Païement :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum 5 jours ouvrables avant la date du début de l'activité, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour cette semaine. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) est automatiquement annulée.

*sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date:/...../.....

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution Plaines de vacances d'hiver

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 07 décembre !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le : / / Âge de l'enfant :

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

- Du lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre 2024
Les plaines seront fermées le mercredi 25 décembre 2024 (jour férié)
- Du lundi 30 décembre au vendredi 03 janvier 2025
Les plaines seront fermées le mercredi 1er janvier 2025 (jour férié)

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

ATTENTION: Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

Plaine Pagodes I : enfants de 3 à 6 ans

* En plaine École maternelle des Pagodes - Avenue de Versailles, 89 à 1020 Bruxelles

Plaine Pagodes II : enfants de 6 à 12 ans

* En plaine École primaire des Pagodes - Avenue des Pagodes, 305 à 1020 Bruxelles

Plaine Léopold I : enfants de 3 à 6 ans

* En plaine École maternelle Léopold 1er - Rue Laneau, 5 à 1020 Bruxelles

Plaine Steyls II : enfants de 6 à 12 ans

* En plaine École primaire Steyls - Rue Thys-Vanham, 21 à 1020 Bruxelles

Plaine Emile Jacqmain I et II : enfants de 3 à 12 ans

* En plaine École fondamentale Emile Jacqmain- Rue Véronèse, 21 à 1000 Bruxelles

En centre d'accueil École fondamentale de Haren- Rue de la Paroisse, 34 à 1130 Bruxelles

Plaine Emile André I et II : enfants de 3 à 12 ans

* En plaine École fondamentale Emile André - Rue Haute, 107 à 1000 Bruxelles

Plaine Héliport I et II : enfants de 3 à 12 ans

* En plaine École fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles

Plaines : Accueil directement sur le lieu de plaine

* Le matin : de 7h00 à 8h45

— Le soir : de 16h30 à 18h00



Centres d'accueil Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679). En cas d'incident, je confirme prendre en charge les frais médicaux éventuels de l'enfant.

Date: / /

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances*